

CONSIGNE DE NAVIGABILITÉ

définie par le Secrétariat Général à l'Aviation Civile

Les examens ou modifications décrits ci-dessous sont impératifs. Le non respect des consignes de navigabilité entraîne la suspension de la validité du Certificat de Navigabilité (voir arrêté sur les conditions de navigabilité des aéronefs civils).

STAMPE SV 4 ET DERIVES

PROTECTION INCENDIE

- 1°/- L'utilisation d'un moteur inversé sur avion STAMPE SV 4 rend obligatoire la présence d'un extincteur sous capot.

En raison des délais importants que nécessitent parfois la recharge et l'entretien des bouteilles, il est admis que la navigabilité des avions SV 4 pourra être maintenue en appliquant au choix l'une des deux solutions suivantes :

- 1.1. - Maintien en état de fonctionnement et de validité de tout le circuit incendie et détection : canalisations, commandes, bouteille.
- 1.2. - Montage d'un robinet dit coupe feu à deux positions (ouvert fermé) en arrière de la cloison pare-feu (côté pilote).

Des installations individuelles de ce genre ont déjà été réalisées selon le principe donné par l' A P B V N° 41 dont le texte et le croquis sont donnés en annexe.

Le positionnement du robinet sur le circuit carburant est donné par la planche V/I extraite du "Guide d'Entretien et d'Inspection pour Avions STAMPE SV 4" édité en 1951 pour le compte de l'Armée de L'Air. Le robinet a été ajouté.

Date : 25.2.1972

Matériel : STAMPE SV 4 ET DERIVES

Référence : 72 - 28

- le robinet est celui mentionné à l'A P B V 41 ou tout autre type autorisé.
- le robinet sera commandé des deux places pilote.

2°/ - DELAIS. -

Les conditions définies en 1.1. et 1.2. seront exigibles impérativement le 1er Mai 1972 quelques soient les dérogations données antérieurement et individuellement.

ROBINET COUPE-FEU - STAMPE. -

- Adjonction d'un robinet coupe-feu type le BOZEC série 53145 fixé sur entablement en arrière de la cloison pare-feu. La fermeture du robinet est assurée par une tirette placée sur la partie droite de la planche de bord au poste AR et reliée au levier du robinet par une corde à piano sous gaine de 1,2 mm de diamètre.
- Le ressort de rappel taré aide la commande en retour vers la position ouverte, sans agir vers l'ouverture par sa seule action.

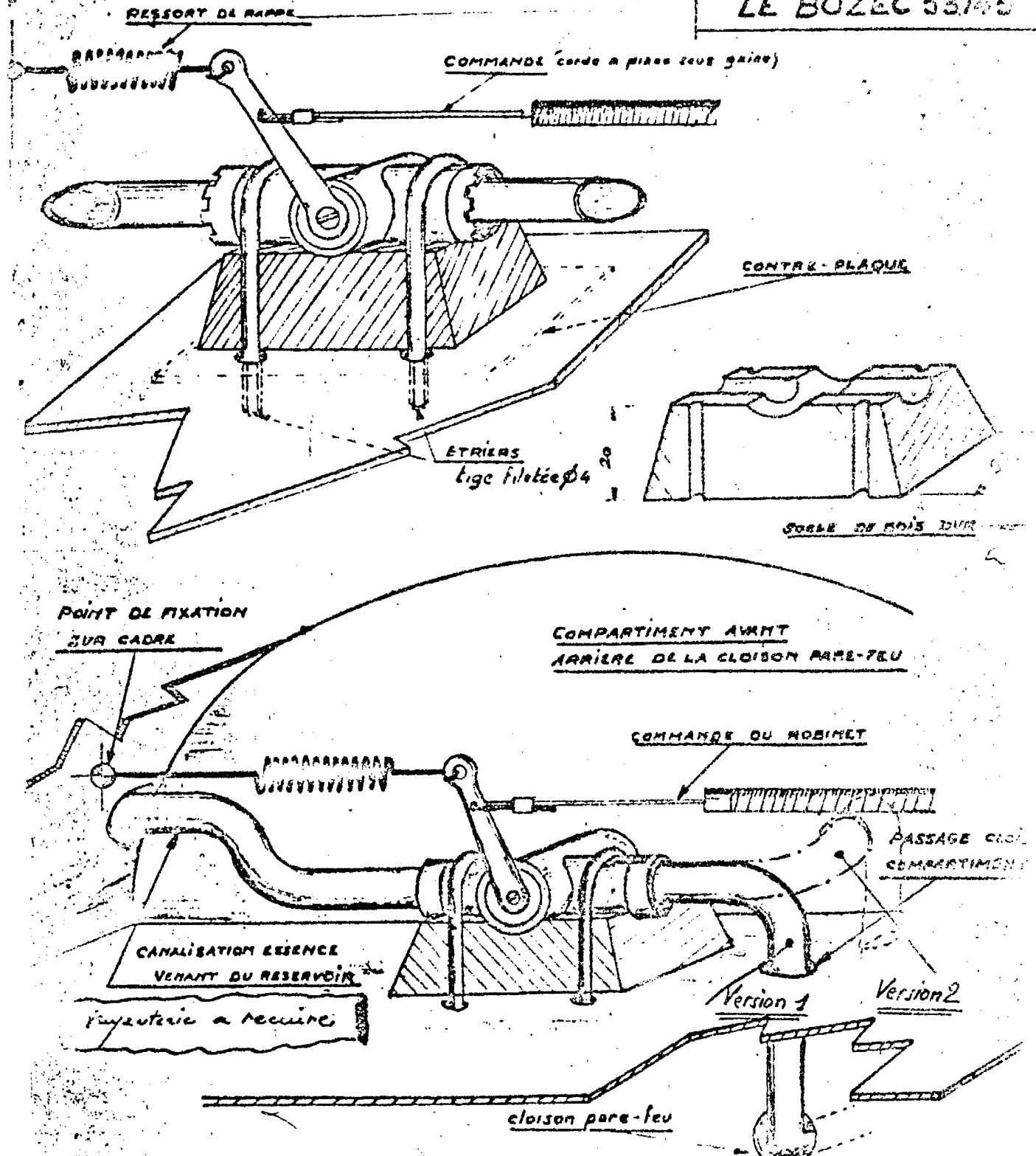
(Voir croquis ci-joints).

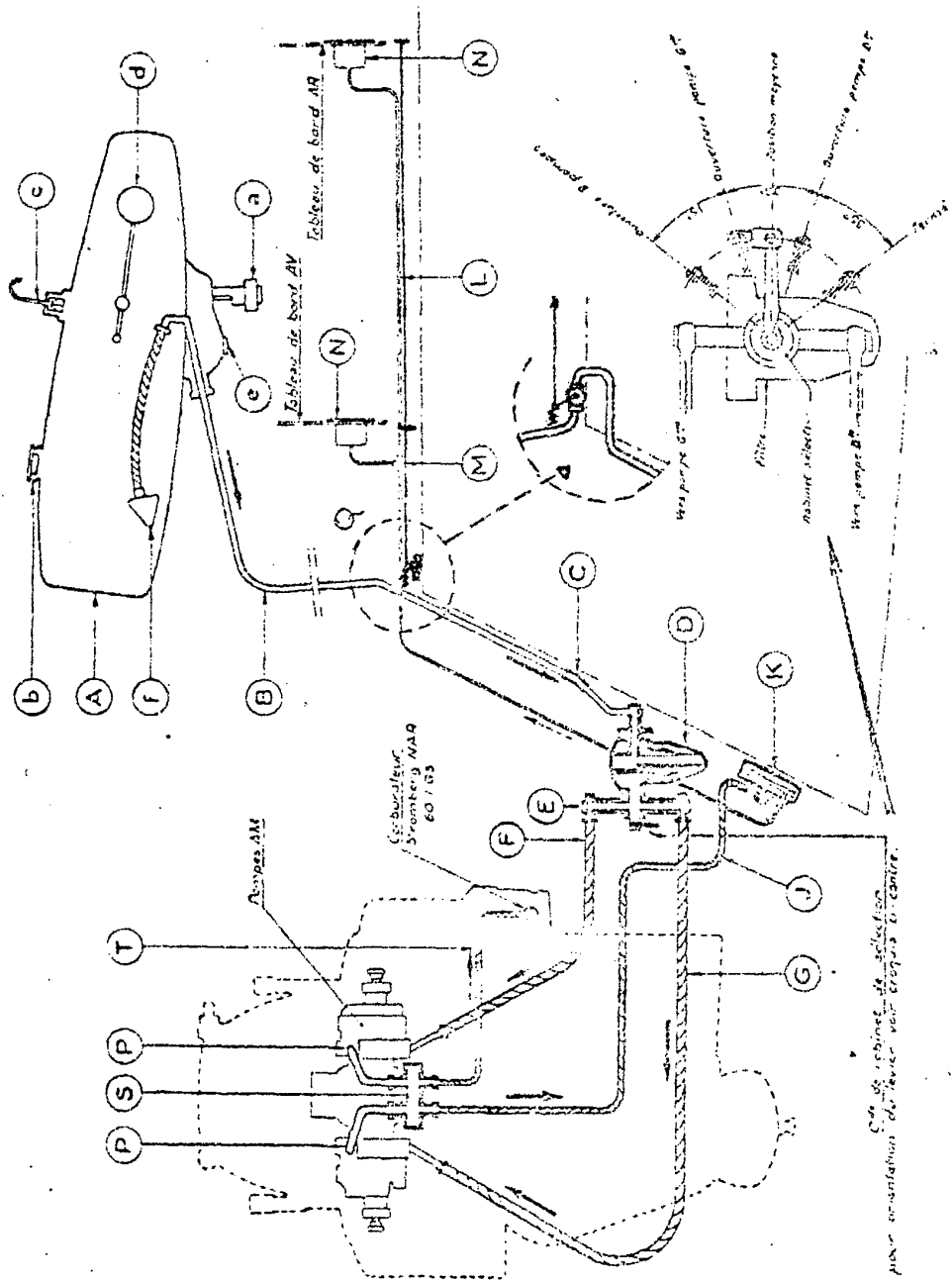
CONSTAT DE NAVIGABILITE N° 72-28 DU 25 FEVRIER 1972

APBV n° 41 Stampé

Adjonction d'un robinet
coupe-feu Type :

LE BOZEC 53145





Réf. N°	pièces	Nbre	Désignation
A	40061	1	Commun au moteur RENAULT 4EO
a	40304	1	Reservoir
b	40306	1	Bouard et jaugueur
c	40305	1	Bouchon de remplissage
d	40289	1	Prise d'air
e	43171	1	Flotteur de jaugueur
f	40442	1	Bouchon de vidange
B	5919 05	1	Tube testé
C	5919 22	1	Tube de réservoir à filtre
D		1	Joint Avance
E		1	Filtre A Court 5912
F	5919 02	2	Bouchon Embleu n° B 10/1055
G	5919 01	1	Injecteur Supérieur Øint B
K		1	Injecteur Supérieur Øint B
L		1	Relais pression All type ED
M		1	Caractéristique de relais à mono
N		1	Raccord en I
P		2	Mano de pression
Q		1	Robinet coupe feu
S		1	Special au moteur RENAULT 4EO
P		2	Collecteur pour boue - Jaugueur au relais et hydraulique Telle au carter
Q		1	Tube L&L Ø 8, ID allant au collecteur aux pompes
		1	Robinet coupe feu